

## **NOTE DE CADRAGE**

**Pour**

**« L'évaluation formative du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso »**

**Octobre 2023**

**Bassina OUATTARA**  
Consultant Indépendant  
Tél. : +226 7148 65 48 / 76 06 20 32  
Courriel : [bassina.ouattara@eau.gov.bfr](mailto:bassina.ouattara@eau.gov.bfr)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
1.1. Contexte de l'évaluation.....	2
1.2. But, objectifs et portée de l'évaluation.....	3
1.2.1. <i>But et Objectifs</i> .....	3
1.2.2. <i>Portée de l'évaluation</i> .....	4
<b>2. Approche méthodologique de collecte et d'analyse des données.....</b>	<b>4</b>
2.1. La rencontre de cadrage entre l'Unicef et l'équipe du consultant.....	5
2.2. La revue documentaire.....	5
2.3. Collectes de données et échantillonnage.....	6
2.3.1. <i>Population cible et échantillonnage</i> .....	6
2.3.2. <i>Outils et méthode de collecte de données</i> .....	10
2.3.3. <i>Matrice des acteurs et modalités d'enquêtes retenus pour l'évaluation</i> .....	11
2.3.4. <i>Les acteurs de collecte de données</i> .....	13
2.4. Le traitement et l'analyse des données.....	13
2.5. La production des rapports et atelier de restitution.....	14
<b>3. difficultés et limites de l'évaluation et mesures de mitigation.....</b>	<b>14</b>
3.1. Difficultés et limites de l'évaluation.....	14
3.2. Mesures de mitigation.....	15
<b>4. chronogramme de l'évaluation.....</b>	<b>15</b>
<b>5. structure du rapport.....</b>	<b>17</b>
<b>6. annexes.....</b>	<b>19</b>
6.1. Termes de référence de l'évaluation.....	19
6.2. Outils de collecte.....	19
6.3. Liste des villages d'intervention et leurs effectifs.....	19
6.4. Détails de la composition des échantillons.....	20

## **1. INTRODUCTION**

---

Le présent rapport de cadrage est un livrable d'étape de la mission d'évaluation formative du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso ». Son contenu est articulé autour des points suivants que sont : (i) le contexte de l'évaluation, (ii) le but, objet et portée de l'évaluation, (iii) l'approche méthodologique de collecte et d'analyse des données, (iv) les difficultés et mesures de mitigation, (v) la structure indicative de rapport d'évaluation et (vi) les annexes.

### **1.1. Contexte de l'évaluation**

L'un des problèmes les plus flagrants soulevés par l'état des lieux en 2022 <sup>1</sup>des ouvrages WASH dans les écoles et qui cause l'absentéisme et le décrochage scolaire demeure la disponibilité limitée dans les écoles des services d'approvisionnement en eau, d'hygiène et d'assainissement adéquats. Même dans les écoles où de telles installations existent, elles sont souvent inadéquates en qualité et en quantité. En effet, dans un grand nombre d'écoles disposant d'infrastructures WASH, il est à déplorer non seulement le nombre insuffisant de ces infrastructures mais aussi leur manque d'entretien et de maintenance conduisant à un mauvais fonctionnement des ouvrages.

En plus, le manque des latrines contraint les élèves à déféquer aux alentours des classes et dans les buissons les exposant à des maladies ainsi qu'aux risques de viol, d'agressions physiques, de morsure de serpent, etc.

L'Etude sur la GHM, menée au Burkina Faso et au Niger en 2013<sup>2</sup>, révèle qu'en l'absence de toilettes, 83% des filles participent moins aux cours lorsqu'elles ont leurs règles et 21% sont absentes de l'école. Le manque de prise en compte des spécificités du genre (séparation de blocs filles/garçons, cabine pour la gestion hygiénique des menstrues, cabine pour personnes vivant avec un handicap, etc.) rend le processus d'apprentissage pour les enfants difficile et pose un défi pour le corps éducatif dans un environnement aussi difficile dû à la dégradation de la situation sécuritaire.

---

<sup>1</sup> TdR Evaluation formative du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso », Unicef 2023

<sup>2</sup> TdR Evaluation formative du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso », Unicef 2023

Au regard de cette situation nationale qui est quasi pareille dans toutes les régions du Burkina dont la région de l'EST en proie à la situation sécuritaire avec des besoins énormes pour la population y compris le milieu scolaire, l'Unicef avec le soutien du NatCom Espagnol a mis en œuvre l'approche Assainissement Total Piloté par les Ecoles (ATPE) dans 18 écoles des communes de Tibga et Diapangou, d'avril 2021 à avril 2023. Cette approche est utilisée en milieu scolaire pour non seulement apporter un changement de comportement durable en hygiène et assainissement au sein des écoles mais aussi et surtout pour les communautés. Ainsi, l'école dévient la porte d'entrée du changement de comportements au sein des communautés et maximise par elle-même l'impact attendu sur la santé et l'éducation des enfants en âge scolaire par la prise en compte non seulement du champ scolaire mais aussi du champ Communautaire. Lors de la mise en œuvre du projet, la dégradation de la situation sécuritaire a entraîné la fermeture d'écoles et à l'inaccessibilité de la commune de Yamba. Ainsi la mise en œuvre de ce projet a fait preuve d'adaptabilité pour l'atteinte des résultats attendus.

Au terme de la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de procéder à une évaluation afin de mesurer les changements apportés par cette approche et d'en tirer des leçons. Cette évaluation prévue depuis le financement du projet devra entre autres nous permettre la mise à jour du cadre de résultat élaboré lors de l'évaluation de base.

## **1.2. But, objectifs et portée de l'évaluation**

### **1.2.1. But et Objectifs**

Le but recherché à travers cette évaluation est double. D'une part, il s'agit de rendre compte des résultats attendus ou non attendus qui ont été atteints par le Projet, auprès des bailleurs ainsi que des bénéficiaires. D'autre part, il s'agit de fournir à l'UNICEF et ses partenaires une base objective pour envisager au mieux l'ancrage de l'approche ATPE à s'avoir (i) la modification de la politique publique du WASH IN School ; (ii) l'amélioration de la stratégie nationale WASH in School ; (iii) le passage à l'échelle dans les zones d'intervention de l'UNICEF ; (iv) l'amélioration et l'adoption de la note conceptuelle de mise en œuvre de l'ATPE au Burkina Faso.

Les objectifs poursuivis par l'évaluation sont les suivants :

- Déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet et de l'approche ATPE dans le but d'aider le gouvernement burkinabé à fournir des services WASH de qualité dans les écoles au profit surtout des femmes et des enfants vulnérables ;
- identifier les leçons apprises à savoir ce qui a fonctionné ou non dans le projet et de l'approche ATPE, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
- identifier les bonnes pratiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche ATPE qui méritent d'être capitaliser et répliquer ;
- formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles dans l'optique de s'inscrire dans un processus d'apprentissage continu et d'amélioration de l'approche ATPE dans les interventions futures ;
- déterminer dans quelle mesure le projet et l'approche ATPE a intégré l'équité et le genre dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi ;
- Donner des orientations pour une mise à l'échelle de l'approche ATPE.

### **1.2.2. Portée de l'évaluation**

Le champ de l'évaluation porte sur l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso ». Elle s'intéresse également aux activités qui n'ont pas pu être menées et les raisons qui les sous-tendent.

## **2. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES**

---

L'étude comportera les étapes suivantes : (i) *une rencontre de cadrage qui sera organisée entre l'équipe du consultant et l'Unicef* ; (ii) *une revue documentaire* (iii) *l'élaboration des outils de collectes de données*, (iv) *l'échantillonnage des unités d'analyses* ; (v) *les sorties terrain et l'administration des questionnaires* ; (v) *la saisie et traitement des données* (vi) *la rédaction du rapport provision*, (vii) *la restitution et la rédaction du rapport final*.

## **2.1. La rencontre de cadrage entre l'Unicef et l'équipe du consultant**

Après la signature du contrat intervenue le 27 septembre 2023, une rencontre en vision conférence entre l'équipe de l'Unicef et l'équipe du consultant s'est tenue le 03 octobre 2023 et cette rencontre a permis d'appréhender les attentes spécifiques et les aspects nécessitant une attention particulière. En effet, il s'est agi d'une rencontre de débriefing en vue de l'harmonisation des points de vue sur les objectifs globaux et les enjeux qui sous-tendent l'évaluation. Pour ce faire, l'équipe de l'Unicef a voulu s'informer d'abord de la méthodologie globale que le Consultant utilisera pour la conduite de la mission. Le consultant a ainsi présenté les grandes lignes de son approche méthodologique avec en ligne de mire les critères d'évaluations indiqués par les termes de références et les différents acteurs à rencontrer.

Il s'est agi pour l'équipe de l'Unicef d'exposer aux consultants les points d'attention de l'évaluation et d'insister sur l'exhaustivité de la liste des acteurs à rencontrer pour la collecte des données.

Pour le consultant, cette rencontre a été l'occasion de faire la situation de toutes les informations et documents dont il aura besoin pour sa mission. Les issues de la rencontre de cadrage ont permis au consultant d'affiner sa méthodologie, les outils de collecte et l'échantillonnage qu'il aura à utiliser pour la collecte des données.

## **2.2. La revue documentaire**

Elle va consister en l'analyse du contenu des documents de projet, le rapport d'étude de ligne de base, des rapports d'évaluation à mi-parcours, des rapports de formation et des rapports d'activités. Aussi, les procès-verbaux de réception des ouvrages réalisés en entreprises et des rapports des revues annuelles, les différents plans de travail et de budget annuel (PTBA), tout autre document produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet seront exploités. Cette documentation du projet sera mise à disposition du Consultant par l'Unicef et SNV. Par ailleurs le consultant explorera d'autres sources telle que la DREA-Est, la DGAEUE, etc. pour recueillir des documents ou rapport permettant de mieux décrire le contexte de mise en œuvre du projet et d'en apprécier l'effet ou l'impact sur les indicateurs nationaux et régionaux en matière d'assainissement. Cette revue documentaire permettra au consultant de disposer de toutes les informations sur la mise en œuvre du projet, d'améliorer la conception des outils et la rédaction du rapport. La recherche documentaire se poursuivra tout au long de l'évaluation.

## **2.3. Collectes de données et échantillonnage**

Dans l'optique de répondre adéquatement aux questions d'évaluation incluses dans les Termes de référence, la méthode combinée de collecte de l'information sera utilisée notamment un mix de méthode qualitative et quantitatives de manière à assurer la complémentarité entre les points forts et les faiblesses de chaque méthode. La triangulation des données issue des différentes méthodes permettra d'assurer la qualité des résultats de l'évaluation. En rappel l'évaluation va consister en la mesure du niveau de changement de la situation avant et après interventions du projet au niveau des écoles et au sein de la communauté. Dans cette perspective le choix des unités d'enquête et d'analyse se fera de sorte à voir tous les avis, les appréciations sur les critères d'évaluation de l'ensemble des parties prenantes.

### **2.3.1. Population cible et échantillonnage**

La collecte de données s'effectuera auprès des acteurs et entités suivantes :

- ❖ Dans les écoles, il s'agira d'un sondage aléatoire avec pour base, la liste des élèves et des enseignants des 18 écoles des communes de Diapangou et de Tibga de l'année scolaire 2023-2024. Ainsi, les élèves et les enseignants constituent les principales entités d'enquêtes et un taux de 5% sera appliqué aux effectifs. Ainsi pour les élèves, sur la base des effectifs dans chaque école, un taux de 5% est appliqué et la valeur obtenue pour chaque école constitue la taille de l'échantillon à enquêter. La taille de l'échantillon global de la commune est la somme des échantillons des écoles. Au total 268 élèves seront enquêtés, dont 142 élèves pour la communes de Diapangou et 126 pour Tibga (voir tableau 1 et 2). De manière opérationnelle et pour la prise en compte du genre, la taille de l'échantillon obtenu a été répartie par sexe proportionnellement aux effectifs par sexe de l'école. Ensuite, ces effectifs ont été répartis par niveau de classe. Les classes retenues sont celles de CE2, CM1 et CM2 car ces niveaux d'instruction, les élèves sont plus ou moins matures à répondre convenablement et de manière fiable aux questions sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement comparativement aux petites classes qui ne peuvent pas appréhender facilement les enjeux de l'hygiène et de l'assainissement  
Ces classes ont été retenues à cause du manque de maturité des élèves des classes de CP1,.
- ❖ Pour les **enseignants**, le même principe est appliqué (5% de sondage) sur la base des effectifs de l'année scolaire 2023-2024. En outre, la question du genre à travers le sexe et aussi la responsabilité au sein de l'école notamment le directeur de l'école seront pris en compte. Au total 62 enseignants seront enquêtés. (voir tableau 1 et 2). .

- ❖ Pour ce qui concerne les **ménages**, c'est une enquête par sondage simple à deux degrés avec au premier degré les concessions et au deuxième degré les ménages. Un taux de sondage de 5% a été adopté. La base de sondage est celle de la population estimée en 2023 à partir de la population issue du RGPH 2019 avec le taux d'accroissement de 2,94%. A partir de cette nouvelle population, le nombre de ménages a été estimé en prenant une taille moyenne du ménage de 10 personnes. A partir du nombre de ménages, il est prélevé 5% pour en faire la taille de l'échantillon des ménages à enquêter. Ce travail a été fait pour chacun des villages du projet dans les communes de Diapangou et de Tibga et par conséquent, l'échantillon d'une commune est la somme des échantillons de chaque village à enquêter pour la commune. Au total, 141 ménages seront enquêtés dans les deux communes soit 66 ménages pour la commune de Tibga et 75 ménages à Diapangou. (Voir tableau 1 et 2).

Dans la pratique sur le terrain, les unités d'observation seront les concessions et les unités d'enquête seront les chefs de ménage ou leurs représentants. La sélection d'un ménage se fait de la manière suivante :

L'enquêteur fera le tour du village en déterminant le nombre approximatif de concessions. Ensuite il divise le nombre de concessions par le nombre de ménages à enquêter dans le village et il obtient un nombre  $p_0$ . Il choisit maintenant au hasard un premier ménage et il l'enquête. Ensuite, il ressort de la concession et il fait un pas de  $p_0$  de manière zigzagulée allant du sud au nord et d'ouest à l'est et il tombe sur une nouvelle concession, il choisit un ménage quelconque de la concession et il l'enquête et ainsi de suite jusqu'à finir les ménages à enquêter pour le village. S'il arrive au bout du village et qu'il n'a pas encore épuisé le nombre de ménages, il choisit à nouveau un autre ménage qui n'a pas encore été enquêté et il l'enquête. Ensuite, il reprend le processus à partir de ce ménage et ainsi de suite jusqu'à finir les ménages du village.

L'enquêteur a la possibilité de répartir les ménages par quartier proportionnellement à la taille du quartier et appliquer la règle par quartier.

- ❖ Les structures de gestion dans les écoles : au niveau de chaque école, les COGES, les APE/AME et les Clubs d'hygiène seront interviewés : des entretiens semi-structurés seront réalisés avec les représentants de ces trois structures de gestions des écoles.

**Tableau 1 : liste et nombre d'unités d'enquête de Diapangou**

Village	École	Total Elèves	Total Enseignants	Ménages	COGES	CAV/Q	AUE	CSS	APE/AME	Maçons	maintenancier	CVD	Autorités communales	Relais communautaires	
LOUARGOU	Louargou	20	4	12	1	1	1	1	1	1		1	1	1	
KOULOUNGOU	Kouloungou Centre	16	4	7	1	1	1	1	1	1		1		1	
KOULOUNGOU	Djoana	8	4		1			1	1						
YENSEMDENI	Yensemdeni	11	3	10	1	1	1	1	1	1		1		1	
DIAPANGOU CENTRE	École « A »	18	4	15	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1
DIAPANGOU CENTRE	École « B »	21	4		1			1	1						1
TILONTI	Tilonti	23	4	8	1	1	1	1	1	1		1		1	
COMBOARI	Comboari	11	3	7	1	1	1	1	1	1		1		1	
FONGHIN	Fonghin	14	3	16	1	1	1	1	1	1		1		1	
<b>Sous-total</b>		<b>142</b>	<b>33</b>	<b>75</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>7</b>		<b>1</b>	<b>7</b>

**Tableau 2 : liste et nombre d'unités d'enquête de Tibga**

Village	École	Total Elèves	Total Enseignants	Ménages	COGES	CAV/Q	AUE	CSS	APE/APE	Maçons	maintenancier	CVD	Autorités communales	Relais communautaires		
DASSAMLAGFO	Dassamlagfo	14	3	4	1	1	1	1	1	1		1	1	1		
GUILYENDE	Guilyende	9	3	5	1	1	1	1	1	1		1		1		
LIGUIDTENG A	Liquidtenga	12	3	4	1	1	1	1	1	1		1		1		
MODRE	Modre	16	3	9	1	1	1	1	1	1		1		1		
TIBGA CENTRE	Tampoudy	18	4	35	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	
TIBGA CENTRE	École A	19	4		1			1	1						1	1
TIBGA CENTRE	École C	18	3		1			1	1						1	1
TIONGO	Tiongo	9	3	5	1	1	1	1	1	1		1		1		
YOUKIN	Youkin	11	3	4	1	1	1	1	1	1		1		1		
<b>Sous-total</b>		<b>126</b>	<b>29</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>7</b>		<b>1</b>	<b>7</b>	

**Les cibles secondaires :** il s'agit des acteurs de mise en œuvre du projet à savoir :

- ❖ **SNV** et associations partenaires de mise en œuvre : les responsables de l'ONG (coordinateur, chargé de projet et animateurs), ceux de l'association partenaire seront rencontrés et interviewés ;
- ❖ **L'Unicef Fada** : l'équipe WASH du bureau UNICEF sera rencontrée. Avec elle toutes les questions seront abordées et l'ensemble des documents et rapports du projet seront collectés.

**Les acteurs d'opérations :** les acteurs d'opération au niveau communautaire seront rencontrés. Il s'agit des associations d'usagers d'eau (AUE), les comités d'assainissement du village/quartier (CAV/Q), les maçons, les maintenancier/artisans réparateur et les vidangeurs. Les leaders naturels, les CVD et ASBC constitueront aussi des unités d'enquête au niveau village.

**Les acteurs d'appui et d'accompagnement :** ici il s'agira de rencontrer l'ensemble des services techniques déconcentrés et décentralisés concernés de près ou de loin dans la mise en œuvre du projet. C'est notamment :

- ❖ La direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Est (directeur et responsable assainissement ou tout autre agent) ;
- ❖ Les communes de Tibga et de Diapangou (PDS, SG et technicien communal ou point focal ou ATC)
- ❖ Les services déconcentrés du MENAPLN (circonscription d'éducation de base (CEB) des deux communes, direction provinciale et régionale)
- ❖ Les services de la santé (CSPS, district et la DRS)
- ❖ Les services de l'environnement (service départemental, direction provinciale et régionale)
- ❖ Autorités régionales et régionales (Gouvernorat et haut-commissariat)

**Les acteurs stratégiques :** au titre des acteurs stratégiques, nous prévoyons rencontrer les structures suivantes :

- ❖ **L'Unicef Ouaga** : le Staff de la section Wash sera interviewé pour la collecte des données primaires du projet. Les questions se rapportant à la conception, la planification, le financement, le choix de la zone et l'acteur de mise en œuvre, le rôle des acteurs, l'approche de mise en œuvre ainsi que le pilotage, la supervision du projet etc. y seront abordées.

- ❖ **La direction générale de l'assainissement des eaux usées excréta (DGAEUE)**, structure centrale de la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'assainissement, les informations de cette structure permettront d'analyser la pertinence et la cohérence du projet avec les orientations et stratégie nationale en matière d'assainissement.
- ❖ Direction générale en charge de l'éducation inclusive
- ❖ La direction de la promotion de la santé et de l'hygiène publique
- ❖ La Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures éducatives (DAMSSE)

**D'autres acteurs mettant en œuvre l'ATPC et l'ATPE :** des échanges avec les ONG comme Wateraid, APS et Plan international sont prévues pour des besoins de comparaisons de leurs expériences et celle du projet au cours de cette évaluation.

### **2.3.2. Outils et méthode de collecte de données.**

Pour réaliser la collecte des informations auprès de l'ensemble des acteurs sus-cités, quatre types d'outils seront élaborés. Ces outils seront soumis à l'appréciation de l'UNICEF. Il s'agit :

- **des questionnaires individuels** qui seront utilisés principalement dans l'enquête quantitative auprès des élèves, des enseignants, des ménages et quelques acteurs d'opération tels que les maçons, les artisans réparateurs, les CVD etc. ;
- **les guides d'entretien semi-structurés :** ces outils seront conçus principalement pour les entretiens de groupes (focus groups) avec les membres des structures de gestion tels que les COGES, les APE/AME, les AUE, les CAV/Q, les leaders naturels, les ASBC, .
- **les grilles d'entretiens/ évaluation :** cet outil sera utilisé auprès des acteurs de mise en œuvre (SNV, DREA, communes, l'éducation, la santé, les autorités régionales et provinciales) ainsi qu'avec les acteurs stratégiques (UNICEF, DGAEUE, les autres services techniques déconcentrés).
- **Les grilles d'observations** qui seront utilisées pour noter pour les constats et les faits particuliers sur le terrain.

### 2.3.3. Matrice des acteurs et modalités d'enquêtes retenus pour l'évaluation

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des acteurs à rencontrer, les questions et les outils d'entretien

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Type d'outils
<b>Central</b>	Staff de la section WASH- Unicef-Ouaga	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception du projet (démarche)</li> <li>- Choix du partenaire de mise en œuvre</li> <li>- Mise en œuvre (rôle des différents acteurs)</li> <li>- Financement (procédure, mode de collaboration)</li> <li>- Gestion du projet et du partenariat</li> <li>- Suivi de la mise œuvre et communication</li> <li>- Suivi évaluation et documentation</li> </ul>	Grille d'entretien
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGAEUE</li> <li>- DPHP</li> <li>- Direction en charge de l'éducation inclusive</li> <li>- Direction du genre (action social)</li> <li>- DAMSSE</li> </ul>	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation de la mise en œuvre du projet</li> <li>- Pertinence et contribution du projet aux objectifs nationaux</li> <li>- Rôles joués dans le cadre du projet</li> <li>- Capitalisation des résultats du projet</li> <li>- Leçons à tirer, forces, faiblesses et recommandations</li> </ul>	Grille d'entretien
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- WaterAid</li> <li>- APS</li> <li>- Plan international</li> </ul>	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration entre acteurs</li> <li>- Partage d'expérience</li> <li>- Approche de sensibilisation</li> <li>- Leçons à tirer et recommandations de leur expériences</li> </ul>	Grille d'entretien
<b>Régional et Provincial</b>	SNV Fada et Unicef FADA	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception du projet (démarche)</li> <li>- Choix du partenaire de mise en œuvre</li> <li>- Mise en œuvre (rôle des différents acteurs)</li> <li>- Financement (procédure, mode de collaboration)</li> <li>- Exécution du projet</li> <li>- Coordination du projet</li> <li>- Gestion du projet et du partenariat</li> <li>- Suivi de la mise œuvre et communication</li> <li>- Suivi évaluation et documentation</li> <li>- Difficultés majeures rencontrées</li> </ul>	Grille d'entretien

	<p>Les services déconcentrés de la région de l'Est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DREA</li> <li>- La santé (DRS et district)</li> <li>- L'éducation</li> <li>- L'environnement</li> <li>- Le gouvernorat et haut-commissariat</li> </ul>	Entretien individuel	<p>A toutes les Directions régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation de la mise en œuvre du projet</li> <li>- Rôles joués par la direction régionale ou provinciale dans le projet, niveau d'implication dans la mise en œuvre, le suivi et la planification,</li> <li>- Renforcement de capacités de la direction induit par le projet</li> <li>- Les leçons à tirer du projet</li> <li>- Aux DREA : Statistiques et appréciation des résultats et impacts du projet dans les cibles régionales en matière d'assainissement</li> <li>- Aux DRS et district : Statistiques et appréciation des résultats du projet sur l'évolution des maladies du péril fécal,</li> <li>Aux services de l'éducation : : Statistiques et contribution du projet à l'amélioration des conditions des élèves et les taux de succès scolaire</li> </ul>	Grille d'entretien
<b>Communal</b>	<p>L'administration de la délégation spéciale (PDS, SG, ATC EA ou le point focal ; Personnes ressources des anciens conseils municipaux Les CEB</p>	Entretien avec SG, PDS, ATC , gestionnaire financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication et contribution à la mise dans le projet,</li> <li>- Appréciation de l'intervention du projet</li> <li>- Renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale : Capacité de la commune à préserver et renforcer les effets induits du projet</li> <li>- Leçons à tirer du projet</li> </ul>	Guide d'entretien
<b>Ecoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignants :</li> <li>- Élèves</li> <li>- CSS</li> <li>- COGES</li> <li>- APE/AME</li> </ul>	<p>Entretien individuel</p> <p>Focus group</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisations du projet ;</li> <li>- Activités menées</li> <li>- Satisfaction ;</li> <li>- Gestion des ouvrages</li> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- Témoignage</li> <li>- Effet et impact du projet sur les élèves</li> <li>- Insuffisance</li> <li>- Appréciation de l'interaction des acteurs.</li> <li>- Leçons à tirer</li> <li>- Pérennité des acquis du projet</li> <li>- Suggestion aux acteurs</li> <li>- Pérennisation des acquis du projet</li> </ul>	<p>Questionnaire individuel</p> <p>Guide d'entretien</p>
<b>Village</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ménages ;</li> <li>- AUE</li> <li>- CAV/Q</li> <li>- les relais Communautaires ;</li> </ul>	<p>Entretien individuel</p> <p>Focus Group</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux activités menées</li> <li>- Sensibilisation ;</li> <li>- Mode d'assainissement pratiqué avant et après le projet</li> <li>- Participation aux activités du projet</li> <li>- Formation reçue :</li> <li>- Fonctionnement des comités</li> </ul>	Questionnaire individuel

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (maçons, maintenancier/artisans réparateur vidangeur leaders naturels, CVD et ASB</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- gestion et exploitation des ouvrages et leur maintenance</li> <li>- Relations avec le projet</li> <li>- Prise en compte du genre</li> <li>- Contribution des ménages contribuant activités Modalités de mobilisation s</li> <li>- organisation mise en place autour de l'utilisation et l'entretien des ouvrages,</li> <li>- Relais de communication : formations reçues, mode de motivation, nombre et types de sensibilisations faites, thèmes et messages ventilés</li> <li>- Appuis reçus du projet</li> <li>- Impact de l'ATPE sur le village</li> <li>- Satisfaction</li> <li>- Effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vies</li> <li>- Appréciation de l'interaction des acteurs.</li> <li>- Leçons à tirer</li> <li>- Pérennité des acquis du projet</li> <li>- Suggestion aux acteurs</li> </ul>	Guide d'entretien
--	---	--	---	-------------------

#### **2.3.4. Les acteurs de collecte de données**

Dans un souci de réaliser une collecte de données fiables, le consultant s'appuiera sur une équipe composée essentiellement d'acteurs locaux qui maîtrisent la zone d'intervention du projet qui peuvent accéder à tous les acteurs terrain sans difficulté. En effet, l'équipe d'enquêteurs sera composée des points focaux eau et assainissement dans les communes et des animateurs endogènes résidents dans les deux communes et les agents des structures déconcentrées pour la collecte des données. Ces enquêteurs seront formés sur l'ensemble des outils de collecte terrain après leur validation par l'Unicef. Après la formation est pré-test sera réalisé afin de s'assurer de la maîtrise de l'administration des questionnaires aux enquêtés.

#### **2.4. Le traitement et l'analyse des données**

Les données quantitatives collectées à travers les fiches seront saisies sur le logiciel CSPRO à partir d'une masque de saisie conforme à la structure des questionnaires de manière à réduire les erreurs de saisie. En outre, des contrôles et des sauts seront incorporés afin d'éviter les saisies hors plage ou non cohérentes. Pour la saisie le consultant mettra à contribution un statisticien spécialisé

dans le traitement des données d'eau potable et d'assainissement qui aura pour mission, la conception des maquettes de saisie des différentes fiches concernées, le contrôle et la supervision de la phase de saisie et le traitement des données.

Le traitement des données se fera sur les logiciels SPSS et Excel après apurement.

Quant aux données qualitatives, elles seront exploitées et analysées pour répondre aux différents critères et question d'évaluation.

Les résultats de l'analyse des données quantitatives permettront de soutenir, d'affirmer ou d'infirmer les conclusions de l'analyse qualitative.

## **2.5. La production des rapports et atelier de restitution**

L'ensemble des informations recueillies à travers la revue de la littérature, la visite de terrain et les entretiens constitueront le corpus de données pour la rédaction des différents livrables de la mission. Tout d'abord à l'issue des entretiens et l'exploitation documentaire, un rapport synthétique faisant ressortir l'analyse des constats et conclusions préliminaires sera élaboré à l'intention du Groupe de Référence de l'évaluation : ce rapport préliminaire sera présenté sous format PPT et discuté à l'occasion d'un mini-atelier de restitution. Cette présentation PPT sera par ailleurs actualisée et remise en même temps que le rapport final.

Les orientations et recommandations issues du mini-atelier permettront d'élaborer le rapport provisoire qui sera amendé de manière itérative entre le comité de suivi et le consultant en vue de respecter les normes de l'Unicef. Ce rapport provisoire sera présenté au comité de suivi lors d'un atelier de restitution pour recueillir les amendements et les recommandations du groupe de suivi.

La prise en compte des amendements/ validation consacrera le rapport final de l'étude qui sera déposé en 3 exemplaires en support physique et en fichier numérique dans clé USB.

## **3. DIFFICULTES ET LIMITES DE L'EVALUATION ET MESURES DE MITIGATION**

---

### **3.1. Difficultés et limites de l'évaluation**

La principale difficulté identifiée à ce stade de l'évaluation porte sur la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet qui risque de limiter les constats terrain du consultant. En effet,

bien que ces deux communes soient accessibles pour l'instant, la situation reste tout de même fragile et le risque est à craindre.

Aussi, il faut ajouter que certains acteurs de mise en œuvre du projet notamment les autorités locales se sont déplacées du fait de la dégradation de la situation sécuritaire. En outre, il faut noter que les contrats du personnel du projet ayant pris fin depuis un bout de temps, les différents concernés se sont remobilisés ailleurs pour des emplois. Ce qui va nécessiter un effort pour les toucher et surtout pour les rendez-vous d'entretien.

### **3.2. Mesures de mitigation**

Pour les mesures de mitigation, il faut noter que le consultant emploiera tous les moyens pour recueillir les informations dans les zones à accès difficiles. Des alternatives comme les entretiens au téléphone et les enregistrements vidéo pourront être des solutions alternatives pour toucher certaines autorités locales ou personnes ressources de mise en œuvre du projet. Pour le personnel de la SNV en fin de Contrat, une autorisation expresse de SNV les invitant à recevoir le consultant sera nécessaire afin d'éviter les réticences. Le Consultant proposera un projet de lettre à l'Unicef à l'attention des différents acteurs à rencontrer.

## **4. CHRONOGRAMME DE L'EVALUATION**

---

La Mission est considérée démarrée à partir de la signature du contrat. Cependant le consultant a demandé un ordre de service à partir du 10 octobre marquant le démarrage effectif de la mission. Le chronogramme ci-dessous indique les grandes étapes du déroulement des différentes activités de la mission



## 5. STRUCTURE DU RAPPORT

---

Le rapport va s'articuler autour du plan indicatif suivant :

1. **Résumé de l'évaluation** : le résumé sera un texte concis qui va décrire le contexte d'intervention, le projet évalué et les étapes marquantes de son déroulement. Cette partie va également présenter la méthodologie, les principaux résultats, les leçons apprises, les recommandations et les conclusions de l'évaluation sur la base des critères d'évaluation retenus dans les TDR.
2. **Méthodologie de l'évaluation** : Cette partie va rappeler de façon résumée la méthodologie adoptée, les modalités du déroulement de la mission d'évaluation et les difficultés éventuelles rencontrées. Aussi, il sera décrit à ce niveau les méthodes d'investigation et d'analyses utilisées, les procédures adoptées pour collecter les informations.
3. **Contexte, logique d'intervention et processus de mise en œuvre du projet** : Cette partie comprendra (i) le contexte de la mise en œuvre du projet, (ii) une description du projet et son mode opératoire et (iii) les principaux éléments qui ont marqué la mise en œuvre du projet.
4. **Performance du projet (en lien avec les critères d'évaluations retenus)** : A ce niveau, il sera question du bilan global de mise en œuvre du projet et surtout d'organiser l'analyse évaluative par critère retenue dans les TDR. Par ailleurs, tous les questionnements en lien avec les critères seront abordés clairement dans cette partie du rapport.
5. **Leçons apprises** : Cette partie résumera l'expérience menée par le projet et mettra en exergue les leçons tirées afin de servir d'éclairage pour tout acteur qui désire entreprendre des activités similaires dans une quelconque zone.
6. **Recommandations** : Les recommandations qui découleront logiquement des résultats et conclusions de l'évaluation seront abordés à ce niveau. Elles seront clairement déclinées avec des groupes cibles pour faciliter la mise en œuvre éventuelle par les différents acteurs.

7. **Conclusion** : Cette partie comportera un jugement argumenté sur la performance du projet. Elle portera sur les objectifs de l'évaluation et les questions clés en lien avec les résultats de l'évaluation.
8. **Annexes** : les annexes seront essentiellement constituées des TDR, de la bibliographie, de la composition de l'échantillon, des personnes interviewées et des sites visités, du chronogramme de la mission, des outils de collecte des données, etc.

## 6. ANNEXES

### 6.1. Termes de référence de l'évaluation

Voir termes de référence

### 6.2. Outils de collecte

### 6.3. Liste des villages d'intervention et leurs effectifs

Liste des villages et écoles d'intervention de la commune de Diapangou

Village	École	Nombre total des élèves	Nombre total des garçons	Nombre total des filles	Nombre d'enseignant	Nombre de classes	Population totale
LOUARGOU	Louargou	404	185	219	15	6	2198
KOULOUNGOU	Kouloungou Centre	313	154	159	14	6	1320
KOULOUNGOU	Djoana	167	82	85	15	6	
YENSEMDENI	Yensemdeni	225	109	116	13	6	1814
DIAPANGOUCENTRE	École « A »	364	185	179	16	6	2612
DIAPANGOUCENTRE	École « B »	423	225	198	18	7	
TILONTI	Tilonti	469	222	247	17	7	1475
COMBOARY	Comboari	194	94	110	13	6	1163
FONGHIN	Fonghin	270	178	92	13	6	2769
Total		2829	1434	1405	134	56	13351

Liste des villages et écoles d'intervention de la commune de Tibga

Village	École	Nombre total des élèves	Nombre total des garçons	Nombre total des filles	Nombre d'enseignants	Nombre de classes	Population totale
DASSAMLAGFO	Dassamlagfo	271	168	103	11	6	721
GUILYENDE	Guilyende	170	85	85	11	6	918
IIGUIDTENGA	Liquidtenga	233	121	112	9	6	716
MODRE	Modre	314	184	130	12	6	1686
TIBGA CENTRE	Tampoudy	357	169	188	17	6	6187
TIBGA CENTRE	École A	384	186	188	14	7	
TIBGA CENTRE	École C	351	188	163	12	6	
TIONGO	Tiongo	182	94	88	10	6	947
YOUKIN	Youkin	223	112	111	11	6	555
TOTAL		2 485	1 307	1 168	107	55	11 730

## 6.4. Détails de la composition des échantillons

### Détails de la composition des échantillons dans les écoles de la commune de Diapangou

Village	École	Elèves									Total Enseignant				Ménages
		Nombre total des garçons	Nombre total des filles	Total élèves	CE2		CM1		CM2		Total Enseignant	Directeurs	Total enseignants		
					G	F	G	F	G	F			H	F	
LOUARGOU	Louargou	9	11	20	2	2	3	4	4	5	4	1	1	2	12
KOULOUNGOU	Kouloungou Centre	8	8	16	2	2	2	2	4	4	4	1	1	2	7
KOULOUNGOU	Djoana	4	4	8	1	1	1	1	2	2	4	1	1	2	
YENSEMDENI	Yensemdeni	5	6	11	1	1	1	2	3	3	3	1	1	1	10
DIAPANGOUCENTRE	École « A »	9	9	18	2	2	3	3	4	4	4	1	1	2	15
DIAPANGOUCENTRE	École « B »	11	10	21	2	2	4	3	5	5	4	1	1	2	
TILONTI	Tilonti	11	12	23	2	2	4	4	5	6	4	1	1	2	8
COMBOARY	Comboari	5	6	11	1	1	1	2	3	3	3	1	1	1	7
FONGHIN	Fonghin	9	5	14	2	1	3	1	4	3	3	1	1	1	16
<b>Total</b>		<b>71</b>	<b>71</b>	<b>142</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>75</b>

Détails de la composition des échantillons dans les écoles de la commune de Tibga

Village	École	Elèves									Total Enseignant				Ménages
		Nombre total des garçons	Nombre total des filles	Total	CE2		CM1		CM2		Total Enseignants	Directeurs	Total enseignants		
					G	F	G	F	G	F			G	F	
DASSAMLAGFO	Dassamlagfo	8	6	14	1	1	3	2	4	3	3	1	1	1	4
GUILYENDE	Guilyende	4	5	9	1	1	1	2	2	2	3	1	1	1	5
IIGUIDTenga	Liquidtenga	6	6	12	1	1	2	2	3	3	3	1	1	1	4
MODRE	Modre	9	7	16	2	2	3	2	4	3	3	1	1	1	9
TIBGA CENTRE	Tampoudy	8	10	18	1	2	3	3	4	5	4	1	1	2	35
TIBGA CENTRE	École A	9	10	19	2	2	3	3	4	5	4	1	1	2	
TIBGA CENTRE	École C	9	9	18	2	2	3	3	4	4	3	1	1	1	
TIONGO	Tiongo	5	4	9	1	1	1	1	3	2	3	1	1	1	5
YOUKIN	Youkin	6	5	11	1	1	2	1	3	3	3	1	1	1	4
		<b>64</b>	<b>62</b>	<b>126</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>66</b>